

Arvieux, le 14 octobre 2013

Objet : A.F.P. d'Arvieux - Convocation à l'Assemblée Générale d'élection des Syndics.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la mise en place de l'Association Foncière Pastorale (AFP) d'Arvieux, vous trouverez ci-joint :

- L'arrêté préfectoral de création de l'AFP ;
- Les statuts de l'AFP ;
- Une fiche pouvoir pour être représenter et voter pour les personnes qui ne peuvent pas être présentes à l'assemblée générale ;
- Le compte rendu de l'Assemblée Générale constitutive du 9 septembre 2013.

Comme indiqué dans l'arrêté préfectoral de création de l'AFP d'Arvieux,
Je vous invite à l'Assemblée Générale d'élection des syndics, le :

Mardi 12 novembre 2013
A 18 h.
A la salle des fêtes d'Arvieux

La salle des fêtes sera ouverte à partir de 17 h. afin d'accueillir les personnes détentrices de pouvoir(s) pour vérifier les pouvoirs et leur remettre le(s) bulletin(s) de vote associé(s) au(x) pouvoir(s).

L'indivision est une affaire de droit privé, il ne sera remis qu'un bulletin de vote par indivision. Il est rappelé que selon les articles 135-11 du code rural et 815-3 du code civil qui permettent à un indivisaire de se porter responsable, les indivisaires peuvent nommer un représentant qui se porte fort pour l'indivision.

Cette assemblée générale sera suivie d'une réunion des membres élus du conseil syndical pour :

- La nomination du Président ;
- La demande d'exonération d'impôts fonciers ;
- La demande de nomination du percepteur en tant que comptable de l'AFP.

En comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Alain BLANC.



ARVIEUX

Mairie - 05350 ARVIEUX
Téléphone 04 92 46 72 81 - Télécopie 04 92 46 81 66
E-mail : mairie.arvieux@wanadoo.fr



QUEYRAS



P.N.R.Q.